

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-09

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **10**
votants : **10**

OBJET :
AMENAGEMENT RUE DE L'ECOLE – SECURISATION RD23E1
DEMANDE DE SUBVENTIONS – DETR - DSIL

Date de convocation du Conseil : **17 janvier 2023**
Affichée le : **09 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le : **17 janvier 2023**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José, Mme MEYNARD Amélie.**

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose que la sécurisation et l'aménagement de la Rue de l'école serait souhaitable pour les enfants de la commune et des environs et indique que ce projet pourrait prétendre à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ainsi qu'à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Mr le Maire rappelle que la totalité des subventions à recevoir sera en fonction de l'assiette éligible.

Après délibération, Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Mr le Maire à :

- réaliser le projet de de l'aménagement & la sécurisation de la Rue de l'Ecole pour un montant HT de 79.539,33 €,
- déposer un dossier de demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 5.857,45 €,
- déposer un dossier de demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant de 23.860,00 €,
- assurer le financement complémentaire pour un montant de 49.821,88 €.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **17 janvier 2023**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
DUBERGEY Jacques



Le Maire
Arnaud OVIDE

